

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

Numéro 73

Année 1943

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER



MONTPELLIER
BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES
1944

défendre nos intérêts, on se tournait toujours vers l'illustre avocat, familier avec tous les détails de la procédure, dont l'affection ingénieuse découvrait le moyen infailible de faire triompher une cause toujours bonne; si l'on proposait quelque mesure destinée à soulager une misère physique ou morale, le confrère de Saint-Vincent-de-Paul laissait aussitôt s'épancher ses sentiments charitables avec cette chaleur de cœur et cette fraîcheur d'âme qui entraînaient l'adhésion de tous. Avec vous, Monsieur, je tiens à saluer cette mémoire qui nous est chère, et j'ajouterai un simple mot à votre éloge, le mot que vous ne pouviez dire, mais qu'il m'est très agréable de prononcer, à savoir que, pour remplacer ce grand ami de l'Université, nous ne pouvions mieux faire que de fixer notre choix unanime sur un grand universitaire dont le cœur a su battre à l'unisson du sien.

Réception de M. Paul RIMBAUD

Discours de M. Paul RIMBAUD

MESDAMES, MESSIEURS,

Par vos suffrages vous m'avez ouvert les portes de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Ma gratitude s'élève au niveau de l'honneur que vous me faites. Si j'analyse les motifs de votre détermination, je m'assure que ce n'est pas en moi que vous les auriez trouvés. Dans la personne d'un Premier Président honoraire, vous avez eu dessein de montrer à la Cour que vous tenez toujours à appeler quelques-uns de ses membres dans vos Assemblées, selon l'usage de votre Compagnie. Et comme l'ancien magistrat de droit civil s'est mué en magistrat municipal, votre choix, en se portant sur lui, signifie

aussi visiblement qu'au delà du Maire vous entendez témoigner votre estime à un Conseil d'édiles de bonne volonté, s'appliquant à gérer avec prudence les intérêts communaux que le Gouvernement a confiés à leur impartialité dans une période difficile. En leur nom, autant qu'au mien, soyez remerciés.

Déjà, pourtant, le Palais et la Mairie étaient brillamment représentés dans cette enceinte par d'éminentes personnalités dont je sais la sympathie agissante à mon égard. L'une d'elles veut bien m'accueillir en cette séance solennelle. J'en suis très touché et je m'en félicite, son amitié me sera indulgente.

A travers hommages et éloges, une réception académique est une épreuve à laquelle le nouvel élu a été, d'avance, déclaré admis. Le péril n'est plus pour lui, il est pour vous tous, sous forme de déception. Puisse-t-elle n'être pas aussi profonde que je le redoute !

J'ai passé le meilleur de mon temps à écouter. Aujourd'hui je suis confus de me présenter devant un auditoire de lettrés et de savants, maîtres en discours harmonieux où la délicatesse de la phrase ennoblit l'originalité de l'idée.

Le style, ce reflet du tempérament, subit le modelage des disciplines professionnelles. Jeune magistrat il me fut enseigné de ne dire, par le plus court, que ce qu'il importait aux plaideurs de savoir. Dans une décision de justice, la sécheresse est le revers de la clarté. Le langage juridique vise à la précision et à la brièveté, sans recherche d'élégance. Je m'en suis si longuement pénétré qu'il est trop tard pour m'en guérir. Qui prétend forcer son modeste talent s'expose à perdre son individualité. Le plus sage est de rester soi-même. Daignez m'accepter tel que je suis.

Par une coïncidence heureuse puisqu'elle me vaut un titre inattendu à cette vocation héréditaire, vous avez choisi, pour succéder au chanoine BARTHÉLEMY, un de ses compatriotes. La cité voisine dont nous sommes l'un et l'autre originaires ne peut qu'être fière d'être représentée, en permanence, par l'un des siens dans une Académie si réputée.

Appelé au fauteuil de feu M. Etienne GERVAIS, M. le chanoine BARTHÉLEMY est décédé sans en avoir pris possession. Pour apaiser les mânes de son prédécesseur en prononçant l'éloge qu'il mérite si bien, je vais me substituer de mon mieux à mon devancier.

Je n'ai connu M. Etienne GERVAIS que de réputation. Il n'en était pas de plus enviable. Ses ascendants, de vieille souche terrienne, venus à Montpellier vers le début du siècle écoulé, s'y étaient rapidement ménagé une place de premier rang. Entrés dans une société, les Salins du Midi, qui prenait son essor, ils étendirent son activité à la culture de la vigne et en firent cette puissante entreprise qui fait honneur au génie industriel et agricole de notre région.

Né en 1857, Etienne GERVAIS fut, en 1876, reçu à l'Ecole Polytechnique dans la première centaine. Lieutenant d'artillerie, il entendit bientôt l'appel de l'hérédité. Il entra en qualité d'ingénieur aux Salins du Midi, en devint, comme son père, le directeur, et les maintint, jusqu'à la fin, dans cette voie de prospérité où les avaient engagés les GERVAIS et leurs alliés. Cette société ne l'absorba pas entièrement. Des rives de la Méditerranée à celles de l'Océan, il fut l'administrateur diligent d'autres affaires salinières.

Economiste, il apportait à la Banque de France des conseils appréciés.

Il semblait qu'homme de science, c'est à elle qu'il aurait dû se vouer exclusivement, car elle ne souffre guère le partage. Par lui cette tradition fut totalement infirmée.

Autant qu'ingénieur, il fut écrivain, même poète. Son amour des belles-lettres lui venait de ses fortes études classiques. Il en revivifiait les souvenirs dans les représentations du Théâtre antique d'Orange, dont il fut un des animateurs. Du latiniste il avait l'érudition, ainsi que l'attestent les citations qui émaillent ses discours. C'est à PLAUTE qu'il emprunta le sujet d'une comédie en trois actes, *Le soldat fanfaron* (Miles gloriosus), écrite en collaboration avec Raoul DAVRAY. Dans des vers riches de truculence nous est contée la mésaventure de l'avantageux Pyrgopolinice, trompé, tout irrésistible qu'il se croyait, par la jeune Philocomasie, d'accord avec Acrotetenlie, l'impudente courtisane.

Etienne GERVAIS sut aborder tous les genres. J'ai lu de lui un sonnet, ma foi, fort galant, et une fable délicieuse, où il conte à son petit-fils qu'en hésitant entre la poire et le fromage, au fond d'un buffet entr'ouvert, une imprudente souris se laisse croquer par un méchant matou. Vous en devinez la morale.

Sa prose n'était pas moins attachante que ses vers. Vous l'avez vérifié maintes fois. Quand il fut élu, en 1900, membre de l'Académie, ce polytechnicien eut la coquetterie de se faire inscrire à la Section des Lettres, où il brilla d'un vif éclat. Il excellait, dans un langage souple et nuancé, à répondre à un récipiendaire ou à faire l'éloge d'un collègue défunt. Il se plaisait aussi à lire dans vos réunions des communications pleines d'intérêt sur les thèmes les plus variés. Quels sujets n'a-t-il pas abordés, de Nostradamus dont il montre l'obscurité voulue, jusqu'aux événements de 1870, auxquels son grand-père maternel, alors adjoint au maire de notre ville, avait été mêlé.

De Montpellier, où il naquit, voici, à titre de bel échantillon de son style, ce qu'il écrit :

« Notre cité n'est-elle pas un joyau dont on ne se lasse jamais ? Depuis le porche vénérable de sa cathédrale, la majesté gracieuse de son Peyrou, les beautés, quelquefois un peu cachées, de ses vieux hôtels, qui font naître les joies de la découverte, depuis les inestimables richesses de son Musée, les trésors de ses bibliothèques, jusqu'aux pittoresques entrelacements de ses anciennes rues, Montpellier n'apparaît-elle pas comme un de ces êtres qu'on doit aimer d'un amour toujours grandissant ? »

Etienne GERVAIS tint dans votre Compagnie une place importante. En 1921, il fut chargé de la représenter aux fêtes du quatrième centenaire du Collège de France.

Régionaliste, à l'occasion caricaturiste, mais plus encore que savant et que lettré, il fut musicien comme tous les siens, avec lesquels il organisait des concerts, où il jouait du piano en virtuose. Compositeur et improvisateur, tous les dimanches, à onze heures et demie, il tenait l'orgue à Saint-Denis.

Ce qui aviva sa passion musicale, ce fut la venue à Montpellier de Charles BORDES. De ce Bénédictin de la musique, ce n'est pas le lieu de refaire la biographie si connue. Maître de chapelle en l'église Saint-Gervais à Paris, fondateur de la *Schola Cantorum*, il espérait que notre climat rétablirait sa santé gravement atteinte. Il poursuivit chez nous sa belle croisade en faveur de l'art musical à l'église et pour la divulgation des chefs-d'œuvre des grands maîtres du passé. D'un tel homme, Etienne GERVAIS devint bien vite le collaborateur et le confident. Charles BORDES et Don Gervasio, ainsi qu'il appelait plaisamment son ami, communiquèrent dans la même dévotion.

Quand, en 1909, BORDES mourut si prématurément, nul ne le regretta autant que notre collègue, qui consacra à cette douce mémoire le meilleur de son zèle.

C'est encore sa religion de la musique qui inspira à Etienne GERVAIS des études critiques, notamment sur quelques musiques actuelles, sur les *Faust*, et qui le poussa à faire aux ouvrages d'érudition musicale une large place dans sa bibliothèque, si amplement garnie de livres de science, de littérature et d'histoire.

Ayant ainsi vécu dans le culte de tout ce qui élève l'âme, il s'éteignit octogénaire. Il se survit à l'Académie, en la personne d'un de ses gendres, voué à la clinique médicale et à l'apostolat des familles nombreuses.

A un homme orné de toutes les formes du savoir, vous ne pouviez donner un successeur mieux qualifié qu'un prêtre nanti de tous les dons de l'esprit et de toutes les vertus sacerdotales.

M. le chanoine BARTHÉLEMY était né à Béziers, le 3 février 1877, dans une maison peu éloignée de celle où j'ai vu le jour cinq ans plus tôt. Nos familles étaient en relations. Pourtant dans notre enfance nous nous connûmes peu, parce que de bonne heure nous prîmes des directions divergentes. Tandis que je m'en allais vers le Lycée et puis la Faculté de Droit, il faisait ses études secondaires au Collège Saint-Gabriel, à Saint-Affrique, et, de là, s'acheminait vers le Séminaire Saint-Sulpice, où il eut comme condisciple celui qui est devenu l'évêque vénéré de notre Diocèse.

Ordonné prêtre à Paris, le 30 juin 1901, l'abbé BARTHÉLEMY fut successivement vicaire à Saint-Joseph de Sète et à Saint-Nazaire, à Béziers. Desservant de Saint-Geniès de Varensal, le 8 août 1907, il fut autorisé en 1910 à se retirer provisoirement du saint ministère, dont il reprit l'exercice le 1^{er} octobre 1920, en qualité d'aumônier du Sacré-Cœur à Montpellier. Curé-doyen d'Olonzac en 1925, directeur des œuvres pour l'archidiaconé de Béziers le 1^{er} mars 1929, chanoine honoraire le 18 avril, curé de Saint-Joseph de Sète le 1^{er} février 1932, M. BARTHÉLEMY fut nommé, le 16 septembre 1939, chanoine titulaire, vicaire général et directeur diocésain de l'Enseignement libre.

En 1941, l'envoi des couleurs dans le Pensionnat de la Merci amena notre rencontre. Malgré le temps écoulé, les deux Biterrois s'identifièrent avec une satisfaction réciproque. J'eus le

plaisir d'entendre le chanoine BARTHÉLEMY dégager la haute signification de la cérémonie dans une improvisation toute pénétrée de foi chrétienne. Quelques semaines plus tard, à l'occasion d'une réunion analogue, nous nous retrouvâmes dans l'Etablissement du Sacré-Cœur, dont il rappela avec émotion qu'il avait été l'aumônier. Je ne devais plus le revoir. Après une douloureuse maladie, il décédait à Montpellier, le 11 juin 1942.

Comme maire, comme compatriote, comme ami, j'assistai à ses obsèques dont *la Semaine religieuse* a décrit le cortège imposant. S. E. Mgr l'Evêque les présidait, entouré de tous les membres du Chapitre, des curés des paroisses de Montpellier et de Sète, de bien des chanoines honoraires, des aumôniers et des représentants des communautés religieuses. Le défunt avait voulu reposer dans la terre natale. La cérémonie religieuse qui précéda, à Béziers, l'ensevelissement dans le caveau de famille fut célébrée par Mgr BLAQUIÈRE, qu'assistait un nombreux clergé, dans la cathédrale Saint-Nazaire, dont le regretté vicaire général était archidiacre et à laquelle il avait toujours montré un grand attachement.

Avant de donner l'absoute, S. E. Mgr BRUNHES, dans les termes les plus élevés, avait fait de son condisciple, devenu son vicaire général, le portrait fidèle et l'éloge justifié. Comment désormais un laïc oserait-il porter le jugement même le plus favorable sur un ecclésiastique si hautement loué par le chef du Diocèse? Que dirai-je qui ne soit emprunté à l'original affaibli et déformé? On ne prononce pas deux fois les paroles définitives.

Ce qu'il convient de retenir, avant tout, du discours de Mgr BRUNHES, c'est que le défunt, dans les divers postes qu'il avait occupés, s'était signalé par son activité pastorale en tous les domaines relevant de son ministère. Sans se désintéresser des installations matérielles, conçues en vue de rendre plus efficace son action religieuse, il s'attachait à propager la plus solide doctrine par le sermon où il excellait, et il ne demeurerait indifférent devant aucune des initiatives de l'apostolat.

Nulle œuvre catholique ne lui fut étrangère. Cours de formation pour les catéchistes et les surveillantes de patronages, conférences d'éducation pour les mères de famille, œuvres de jeunesse dirigées en vue de l'éveil des vocations chrétiennes, retenaient sa vigilance, tandis que, par des conférences confiées

à des prédicateurs réputés, il visait à développer chez ses paroissiens une religion éclairée, tout en adaptant à l'âge des enfants cantiques et prières.

« Sa valeur humaine, dit Mgr BRUNHES, servait son sacerdoce. Celui-ci trouvait sa sève dans une foi qui, solidement enracinée en lui par son éducation chrétienne, était devenue de plus en plus instruite, réfléchie et personnelle. Droiture, solidité, telles étaient les marques de sa religion. »

Dépourvu d'ambition, très attaché aux siens, à ses amis, à ses paroissiens, il n'accepta les fonctions de vicaire général que sur les instances affectueuses de son évêque. Le Diocèse bénéficia trop peu de temps du concours éclairé qu'il apporta à son administration. Miné par la maladie, il se taisait sur les atteintes de sa santé. Il supporta les cruelles souffrances de la fin avec le courage apaisé du croyant.

M. le chanoine BARTHÉLEMY a fait à l'Université un don magnifique, il lui a légué sa bibliothèque. Pour mesurer l'importance et la valeur de cette disposition, il faut avoir vu, comme moi, cette collection de plusieurs milliers de livres, dont bon nombre somptueusement reliés. Les écrivains religieux, naturellement, y dominent. Mais dans leur voisinage figurent des philosophes, des littérateurs, des artistes, des critiques, des revues et publications de tous ordres. L'ensemble est révélateur de l'éclectisme d'un savant dont l'érudition se couronnait de piété.

Au nom du Conseil de l'Université, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, j'apporte ici le vibrant témoignage de la reconnaissance que nous garderons pieusement au bienfaiteur intellectuel de nos maîtres et de nos étudiants.

M. le chanoine BARTHÉLEMY laissera le souvenir d'un prêtre investi des dons les plus précieux dans l'exercice de son saint ministère, d'une rare culture et d'une exquise amabilité.

Le récipiendaire a rempli sa mission essentielle consacrée à la mémoire de ses prédécesseurs médiat et immédiat. Inscrit à la Section des Lettres, alors qu'il pourrait tout au plus se réclamer des sciences morales et politiques, il s'excuse de la médiocrité de ses références. Quelles sont-elles ?

Une thèse de doctorat sur le *Secours alimentaire entre époux*, où il n'était pas question de ce ravitaillement qui devait bien plus tard donner à l'auteur tant de soucis. Un jeune homme de 23 ans, à propos de controverses juridiques, y faisait le procès

de la Cour de Cassation. Il s'est bien amendé depuis lors. Malgré cette impertinente hardiesse, ou peut-être à cause d'elle, l'opuscule fut couronné par la Faculté. Ajoutez-y des centaines, voire des milliers de jugements et d'arrêts, ensevelis dans des archives de greffes où ils n'intéressent plus personne, divers discours d'installation prodigues d'encens traditionnel, et quelques circulaires dont l'une, préconisant la participation des assesseurs à la rédaction des décisions de justice, fut généralisée par la Chancellerie, sans grand succès, je crois.

Vous le voyez, Messieurs, une quinzaine de lignes suffisent à résumer l'œuvre de près d'un demi-siècle de vie judiciaire. A quoi bon, penserez-vous, la prolonger si tard d'une vie administrative?

Votre nouveau collègue s'était bien persuadé qu'il avait acquis le droit de se reposer dans l'obscur retraite de son jardin. Un jour de janvier 1941, une dépêche officielle l'en fit sortir. Vainement déclinait-il, pour motifs d'âge et d'incompétence, l'offre de diriger l'Hôtel-de-Ville. Le mot de devoir tomba des lèvres préfectorales. Le septuagénaire se tut, courba le front et ceignit ses reins.

A l'heure présente, renoncer à un repos même bien gagné n'est plus qu'un sacrifice sans valeur. Sera-ce le seul?

L'écharpe municipale resserre progressivement son étreinte. Autour du maire, adjoints, conseillers, collaborateurs d'élite se pressent pour le seconder d'un cœur unanime. Ainsi partagé, quel fardeau serait trop lourd?

La tâche n'en devient pas moins, chaque jour, plus délicate. Lorsque, sous la pression des événements, les règlements se multiplient, patience et bienveillance s'imposent plus que jamais. S'efforcer d'alléger des prestations bien lourdes, ménager les deniers communaux, s'employer à la répartition équitable de ressources insuffisantes, expliquer sans lassitude à des administrés découragés la nécessité de dispositions au milieu desquelles ils s'égareront, racheter par la douceur de l'accueil le rejet trop souvent obligatoire de requêtes émouvantes ou désolées, en bref donner à tous la sensation que le cœur et la bonne volonté tempèrent la rigueur des textes, voilà la science administrative d'une corporation d'édiles dont il convenait de vous révéler les méthodes, puisqu'il vous a plu d'appeler parmi vous celui de ses membres qui n'est que le premier entre des égaux. S'appliquer à ne nuire à personne, faire le plus de bien possible résumant notre doctrine municipale.

Si la sensibilité est, selon moi, un des gages de la paix de la cité, la sérénité l'est de la paix de l'âme, Notre pays, comme presque toute l'humanité, endure la plus affreuse des épreuves. Ne désespérons pas qu'il ne s'en relève. La douleur purifie et la souffrance exalte, mais la convalescence sera longue. Heureux ceux des hommes de ma génération qui en percevront les premiers symptômes ! Quoi qu'il advienne, sachons demeurer stoïques et, aux êtres chers qui nous suivent, ne cessons pas d'enseigner la confiance en les destins de la patrie. C'est sur ces mots que je me tais. Il est grand temps.

Réponse de M. BRETONNEAU

MONSIEUR,

La vie a d'étranges retours. Naguère, lorsque je pris possession des premières des fonctions que j'ai remplies successivement à la Cour d'Appel de Montpellier, vous en étiez le Premier Président, et j'y fus accueilli par vous en des termes dont je n'ai pas oublié la délicate courtoisie. Et voici que, par une fortune que je ne pouvais pas prévoir alors et dont je me félicite aujourd'hui, c'est à moi qu'échoit le devoir de vous offrir nos compliments au moment où vous venez prendre séance à notre Compagnie. Ce n'est donc pas seulement une réponse que, selon notre usage, j'apporte à votre remerciement ; c'est aussi une vieille dette dont je m'acquitte envers vous. Veuillez croire que le retard que j'ai mis avant de trouver l'occasion de m'en libérer n'affecte en rien la valeur que j'y attachais.

Mais l'amitié ne doit pas me faire oublier que ce n'est pas en mon nom seul, mais en celui de tous vos nouveaux confrères. que je parle actuellement, et il me faut borner l'expression de mes sentiments personnels à la mesure qui me permettra de mieux rappeler les motifs qui nous ont fait désirer de vous avoir parmi nous.

Exposer vos titres, c'est dire qui vous êtes, car s'il est un Languedocien de sang pur et pleinement représentatif des qualités de sa race, je crois bien que c'est de vous qu'on peut l'affirmer en toute vérité.

Biterrois de naissance, mais grandi et formé à Montpellier, aucune autre marque régionale n'a atténué, en s'y mélangeant, la marque originelle que vous tenez de votre atavisme et de votre milieu, car, sauf une infidélité sans lendemain qui vous amena en Corse, toute votre carrière s'est poursuivie dans les limites de votre petite patrie, un peu dans le ressort de la Cour d'Appel de Toulouse, beaucoup dans celui de la Cour d'Appel de Montpellier.

Aussi, comme vous connaissez bien les gens et les choses de chez vous !

L'un de mes meilleurs souvenirs depuis que je suis devenu votre compatriote d'adoption, c'est celui des tournées d'inspection que nous avons faites ensemble.

Au pied des cimes neigeuses du Canigou ou sur les plateaux herbus de l'Aubrac, dans les vallons des Corbières, aux flancs de l'Aigoual ou sur les pentes de la Montagne Noire, à travers les causses pierreux, les garrigues embaumées ou les vignobles rectilignes, sous les murs crénelés de Carcassonne ou devant les crassiers coniques de Decazeville, partout, tandis que, sur les routes ensoleillées ou brumeuses au gré des saisons, nous roulions dans le temps des automobiles, maintenant aussi lointain de nous que celui « des équipages », je m'initiais par vous à la connaissance des lieux dont les sites, tour à tour aimables et grandioses, se déroulaient devant mes yeux comme en un film d'une inépuisable variété.

Anecdotes historiques, curiosités géographiques, usages locaux, récits populaires, voire spécialités gastronomiques, étaient par vous proposés à mon ignorance avide de s'en instruire, en des propos d'une verve alerte, saupoudrée d'un rien de saine malice, dont la langue colorée enchantait mes oreilles d'homme du Nord ; et c'était un peu de l'âme innombrable du pays d'Oc que vous me révéliez tandis que son visage se dévoilait à mes regards.

Et de quelle leçon n'était pour moi la réception qui vous était faite dans chacun des tribunaux dont les visites jalonnaient nos étapes quotidiennes !

Sitôt votre arrivée annoncée, tous, magistrats, avocats, avoués, greffiers, accouraient pour vous saluer, non pas seulement mus par la déférence naturelle due à votre grade, mais bien poussés par une affectueuse confiance qui leur inspirait spontanément les hommages qu'ils vous apportaient. Soumission volontaire, dont le libre consentement fécondait l'exercice de votre autorité mieux que la contrainte d'une obéissance imposée et subie ! N'est-ce pas, au reste, le privilège de la magistrature que tous ses membres y soient égaux et que, affranchis de tout lien de subordination hiérarchique, ils ne reconnaissent en leurs chefs, de rang si élevé soient-ils, que la dignité d'un *primus inter pares* ? A ces chefs de savoir, comme vous, mériter, en retour, leur titre de préséance.

La magistrature ! Je viens d'en prononcer le nom, et je n'esquisserais de vous qu'un portrait incomplet si je passais sous silence la façon dont vous y avez servi.

D'aucuns (certainement des esprits chagrins et probablement des plaideurs mécontents — il y en a toujours au moins un sur deux — qui prennent plus des vingt-quatre heures traditionnelles pour maudire leurs juges) ont propagé d'elle une image si déformée (tranchons le mot : une caricature si déconcertante) que, de bonne foi, nous avons peine à nous y reconnaître. On nous prête volontiers un esprit étroit, un caractère mesquin, un formalisme tatillon qui, de la froide impassibilité des lois, nous dicteraient une application abstraite et quasi automatique où se complairait notre moindre effort et se rassurerait notre timidité, insoucieux que nous serions des répercussions de nos décisions sur la matière humaine, pensante et souffrante, au vif de quoi nous opérons. Et, récemment, la *Revue des Deux Mondes* trouvait encore dans ses pages, pourtant bien réduites en nombre, la place de deux articles qui, sans nous en défendre avec trop de chaleur, faisaient allusion à je ne sais quel fâcheux penchant, auquel nous céderions pour peu que l'ambition ou la crainte s'en mêle, à rendre des services autant que des arrêts et rapportaient du bon oncle Sarcy, à qui je ne savais de préjugés qu'en littérature, des propos désobligeants qu'excuse peut-être l'époque où ils auraient été tenus, mais qui, transposés à la nôtre, seraient souverainement injustes.

Ah ! Monsieur, comme ce serait mal vous connaître que de vous appliquer ces gentilleses qui valent les plaisanteries dont les médecins sont les sempiternelles victimes, et combien auraient gagné les simples et les crédules, dont la documentation ne va pas au delà de la *Robe rouge*, à vous saisir dans l'exercice de vos fonctions ! Car ce n'est certes pas près de vous qu'ils se seraient confirmés dans l'opinion que les balances symboliques trébuchent complaisamment sous de faux poids ou que, par pure paresse intellectuelle ou par peur des responsabilités, les subtilités d'une exégèse raffinée l'emportent, dans nos délibérés, sur la réalité des faits. Les principes juridiques, bien entendu, vous n'en faisiez pas fi ; et qui aurait attendu du brillant lauréat que vous fûtes de notre Faculté de Droit refus pour lui de votre audience ? Mais vous n'avez voulu voir en eux qu'un fil conducteur pour votre jugement, dont les indications pouvaient vous guider quand elles concordaient avec les données de votre raison et les injonctions de votre conscience, mais non pas vous asservir si elles risquaient de vous égarer, loin des voies du bon sens et de la justice, vers une absurdité ou une iniquité.

C'est que, fort de cet amour de votre état qui rehausse le travail professionnel d'une saveur de plaisir et où d'AGUESSEAU voyait la vertu fondamentale du parfait magistrat (le Sénateur, comme il disait pompeusement), assuré, par une indépendance que vous ne vous seriez pas laissé marchander, de la sérénité qui permet de juger de tout, non pas certes *sub specie aeternitatis* (ce point de vue dépasse nos faibles moyens), mais du moins par-dessus l'émoi du moment et les bruits du dehors, riche de cet heureux don d'à-propos si généreusement accordé aux hommes de votre pays, qui permet de tout dire avec bonne humeur et de tout faire entendre sans hausser le ton, vous avez su déposer dans vos arrêts tant de logique et tant de droiture, tempérées par tant de bonté et exprimées avec tant de pertinence, qu'ils ont emporté le respect de ceux-là même dont ils décevaient l'attente.

Ainsi se conquiert et se conserve l'ascendant individuel sans lequel toute grandeur humaine n'est jamais que fausse monnaie.

Vous n'avez donc pas pu vous étonner du regret unanime qui se manifesta dans le monde du Palais à la nouvelle que vous aviez résolu de quitter votre siège en pleine vigueur et

sans attendre l'arrivée de l'âge fatidique qui, seul, eût dû vous en faire descendre. Bel exemple d'un désintéressement né du besoin de recueillement auquel tout homme cède tôt ou tard !

Votre intention était alors de jouir de l'*otium cum dignitate* auquel vous aspiriez en cultivant vos roses (et la collection en était somptueuse) à l'ombre de vos treilles et de vos figuiers (et les fruits en étaient beaux et bons) — des unes comme des autres vous savez comme j'en parle avec connaissance et même avec reconnaissance — en des jours où le jardinage n'était déjà pas une nécessité alimentaire et pouvait encore passer pour un art d'agrément. Trop courte trêve dans votre vie laborieuse ! J'imagine que ce n'est pas sans quelque mélancolie que vous y pensez parfois.

Car se ruèrent bientôt, en une effarante bourrasque qui renversa tout sur son passage, les heures sombres et leur poignant cortège d'indicibles angoisses. Leur désarroi tragique porta d'emblée à la direction des affaires de la nation des hommes qu'on voulait libres de toute attache avec un passé dont on se dévêtait en hâte. Par chance, votre nouveauté dans la vie publique s'alliait à une expérience et à une prudence fondées sur les quarante années de votre pratique judiciaire, et, à l'épreuve, le choix se montra heureux qui vous appela à la Mairie de Montpellier. Vous dirai-je que votre gestion plaît à tout le monde ? Vous ne vous faites pas assez d'illusions sur vos semblables pour me croire, si je vous en donnais l'assurance ; et, au reste, est-il bien désirable de plaire à tout le monde ? Mais du moins, et cela seul compte, la reconnaissance vous est-elle acquise de ceux de vos administrés qui savent l'ingratitude de votre tâche : ils se félicitent de voir le sort de leur cité remis aux mains d'un homme plus soucieux d'action que de discours, plus sensible aux possibilités qu'aux chimères, plus épris de méthode que d'improvisation, et qui, pour mettre de l'ordre autour de soi, s'égale aux difficultés qui l'assiègent.

Languedocien accompli, Premier Président émérite, Maire de grande classe, ce triple sceau vous assignait par avance une place parmi nous : car l'Académie de Montpellier a la coquetterie de n'être pas seulement, même en sa Section des Lettres, un cercle fermé d'adeptes professionnels de l'une des disciplines qu'on y honore en paix ; son large éclectisme lui permet

d'ouvrir son accès à tout « honnête homme » (je prends le mot dans le sens que vous savez) quand elle estime que son commerce en vaut la peine. Il lui était difficile de trouver un candidat qui, mieux que vous, répondît à son vœu. Aussi, à peine votre nom, déjà brillamment représenté dans la Section de Médecine, eût-il été prononcé, qu'il fut retenu avec une sympathique faveur. Une illustre tradition n'a-t-elle pas toujours réservé une place, au sein des grandes sociétés savantes de France, aux BOUHIER, aux HÉNAULT et aux DE BROSSES? Malgré le sentiment, que nous partageons avec vous, de notre commune modestie, à côté de ces grands noms nous aurions eu mauvaise grâce à ne pas nous inspirer de précédents venus de si haut, puisque nous pouvons nous flatter d'avoir, par votre recrue, enrichi notre Compagnie.

Vous y remplacez M. le chanoine BARTHÉLEMY et, par delà lui, M. Etienne GERVAIS.

Je déplore de n'avoir aucune touche personnelle à ajouter aux portraits si nuancés que vous venez de tracer d'eux. Je ne connaissais le premier que de vue, le second que de nom. Je n'appartenais pas encore à l'Académie quand celui-ci mourut, comblé d'ans; le décès prématuré de celui-là, avant même qu'il eût franchi notre seuil, m'a interdit d'entrer en relations avec lui au cours de nos séances. Dès lors, que pourrais-je dire qui ne soit qu'une terne répétition du mémorial que vous leur avez élevé? En vérité, c'est en vous écoutant retracer leur vie que j'ai eu pour la première fois l'impression d'effleurer leurs personnalités si diverses, l'un prêtre de grande érudition, à la foi ardente et au cœur généreux, tout rayonnant de la plus haute spiritualité chrétienne, l'autre préparé par une solide formation scientifique au maniement des réalités concrètes, mais joignant à la pratique des affaires le goût le plus averti de la littérature et de l'art; et c'est par vous que j'ai compris à quel point notre tristesse était légitime d'avoir été privés de la société de M. Etienne GERVAIS et pourquoi nous nous étions tant promis de celle de M. le chanoine BARTHÉLEMY.

C'est derrière leurs attachantes figures (exemples et garanties) que vous vous présentez à nous. Vous serez leur successeur fidèle dans le culte du génie occitanien où ils communiaient avec tous ceux qui vous reçoivent en ce moment. N'attendez pas de moi que je le célèbre à mon tour: je suis ici le dernier à pouvoir m'y risquer sans une insoutenable témérité dont je

ne veux pas encourir le trop facile reproche. Qu'il me suffise donc, Monsieur, de vous redire (et vous savez combien il me plaît à le faire) toute notre satisfaction à vous voir prendre possession d'un fauteuil où votre présence atteste opportunément l'heureuse rencontre de la Ville de Montpellier et de son Académie dans le même souci, au milieu du tumulte, des droits éternels de l'esprit.
